

Annexe relative à l'aide internationale

Introduction

La plupart des données relatives à l'aide internationale utilisées dans le présent rapport proviennent de la base de données des Statistiques du développement international (SDI) de l'OCDE, qui recense les informations fournies annuellement par les pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Les SDI reprennent les éléments de la base de données du CAD (données agrégées), et du Système de notification des pays créanciers (SNPC), qui présente des données au niveau des projets et des activités. Accessibles en ligne (www.oecd.org/cad/stats/sdienligne), les SDI sont fréquemment mises à jour. Les données figurant dans le présent rapport ont été téléchargées entre janvier et juin 2005.

Bénéficiaires de l'aide et bailleurs de fonds

L'**aide publique au développement (APD)** est le financement public apporté aux pays en développement en vue de promouvoir leur développement économique et social. Elle est libérale, c'est-à-dire qu'elle prend la forme d'un don ou d'un prêt assorti d'un taux d'intérêt inférieur et, en règle générale, d'une durée de remboursement supérieure à ceux du marché. Elle peut être fournie directement par un gouvernement (**APD bilatérale**) ou par l'intermédiaire d'une institution internationale (**APD multilatérale**). L'APD inclut la **coopération technique** (voir *infra*).

Les pays en développement sont ceux qui figurent dans la partie I de la liste des bénéficiaires de l'aide établie par le CAD, qui comprend principalement tous les pays à revenu bas et moyen et certains pays en transition d'Europe centrale et orientale. D'autres pays en transition et plusieurs pays en développement plus avancés figurent dans la partie II de cette liste et l'aide qui leur est fournie est appelée « aide publique » (AP). Sauf indication contraire, les données de l'AP ne figurent pas dans ce rapport.

Les **bailleurs de fonds bilatéraux** sont les pays qui fournissent directement aux pays bénéficiaires une aide au développement. La majorité d'entre eux (Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse) sont membres du CAD, qui réunit les principaux donateurs bilatéraux en vue d'accroître le volume et l'efficacité de l'aide. Les bailleurs de fonds bilatéraux non membres du CAD sont notamment la République de Corée et les pays arabes. Les donateurs bilatéraux contribuent en outre au travail des bailleurs multilatéraux par leurs contributions, comptabilisées au titre de l'APD multilatérale. Les flux financiers provenant des bailleurs multilatéraux et dirigés vers les pays bénéficiaires sont également comptabilisés comme recettes de l'APD.

Les **bailleurs de fonds multilatéraux** sont des institutions internationales dont les membres sont les gouvernements et dont les activités sont, pour tout ou partie, organisées au bénéfice des pays en développement. Il s'agit notamment des banques de développement multilatérales (comme la Banque mondiale ou la Banque interaméricaine de développement), d'institutions des Nations Unies (comme le PNUD ou l'UNICEF) et de groupes régionaux (comme la Commission européenne et les institutions arabes).

Types d'aides

Aide non imputée : certaines contributions ne sont pas susceptibles d'imputation sectorielle et sont désignées comme une **aide non imputable à un secteur**. Il s'agit, par exemple, de l'aide destinée à des objectifs généraux de développement, au soutien de la balance des paiements, à des activités liées à la dette (y compris l'**allègement de la dette**) et à l'aide d'urgence.

Éducation de base : la définition de l'éducation de base varie selon les institutions. Pour le CAD, elle couvre l'enseignement primaire, les compétences fondamentales nécessaires à la vie courante pour les jeunes et les adultes et l'éducation des jeunes enfants.

Éducation, niveau non spécifié : l'aide à l'éducation figurant dans la base de donnée du CAD comprend l'éducation de base, l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire, ainsi qu'une sous-catégorie intitulée « éducation, niveau non spécifié ». Celle-ci englobe l'aide destinée à la formulation de politiques éducatives et à la recherche en matière d'éducation, ainsi qu'aux bâtiments et à la formation des enseignants lorsque le niveau d'éducation n'est pas spécifié. Le **financement du budget sectoriel**, contribution financière affectée directement au budget d'un ministère de l'Éducation, est souvent placé par les bailleurs de fonds dans cette sous-catégorie. Bien que cette aide puisse, en fait, être utilisée pour des niveaux spécifiques d'éducation, cette information n'apparaît pas dans la base de données du CAD. Cette lacune a des implications quant à une évaluation précise des ressources mises à la disposition d'un niveau donné.

Coopération technique (parfois appelée assistance technique) : selon les directives du CAD, la coopération technique est l'apport d'un savoir-faire sous forme de personnel, de formation, de recherche et de coûts associés. Elle comprend : des bourses permettant aux ressortissants des pays bénéficiaires de l'aide de recevoir une éducation ou une formation, dans leur pays ou à l'étranger ; le paiement de consultants, conseillers et personnels assimilés, ainsi que d'enseignants et administrateurs affectés dans les pays bénéficiaires (y compris le coût de l'équipement y afférent). Lorsqu'une telle assistance est liée spécifiquement à un projet d'investissement, elle est comprise dans le projet et n'est pas comptabilisée séparément au titre de la coopération technique. Les activités d'aide effectives indiquées dans cette catégorie varient selon les bailleurs de fonds, compte tenu des variations d'interprétation auxquelles peut donner lieu sa définition.

Allègement de la dette : il peut s'agir d'une remise de dette, c'est-à-dire de l'annulation d'un prêt au titre d'un accord entre le créancier (le bailleur de fonds) et le débiteur (le bénéficiaire de l'aide), ou d'autres actions relatives à la dette, telles que des échanges, rachats et refinancements de dettes. Dans la base de données du CAD, la remise de dette est comptabilisée comme un don. Elle augmente l'APD brute, mais pas nécessairement l'APD nette.

Données relatives à l'aide

Engagements et déboursements : un engagement est une obligation ferme, souscrite par un bailleur de fonds, exprimée par écrit et appuyée sur les fonds nécessaires, de fournir une assistance précise à un pays ou à une organisation multilatérale. Le montant spécifié est comptabilisé comme un engagement.

Le déboursement est le versement de fonds à un bénéficiaire ou l'achat de biens ou de services à l'intention de celui-ci, en d'autres termes, le montant dépensé. Les déboursements enregistrent le transfert international réel de ressources financières ou de biens et de services évalués par le bailleur de fonds. L'aide engagée au cours d'une année donnée pouvant être déboursée plus tard, dépense pouvant parfois s'étaler sur plusieurs exercices, les chiffres annuels de l'aide sont différents selon qu'ils correspondent aux engagements ou aux déboursements.

Déboursements bruts et nets : les déboursements bruts sont le total de l'aide octroyée. Les déboursements nets sont le total de l'aide octroyée, moins les montants correspondant au principal des prêts remboursé par les bénéficiaires ou annulés au titre d'une remise de dette.

Prix courants et prix constants : dans la base de données du CAD, les chiffres de l'aide sont exprimés en dollars des États-Unis. Lorsque d'autres monnaies sont converties en dollars au taux de change en vigueur à cette date, les montants correspondants sont exprimés en prix et taux de changes courants. Lorsque l'on compare les chiffres de l'aide de différentes années, un ajustement est nécessaire pour compenser l'inflation et l'évolution des taux de change. De tels ajustements permettent d'exprimer ces montants en dollars constants, c'est-à-dire en dollars dont la valeur est fixée à celle qu'ils avaient pour une année de référence donnée, y compris à l'extérieur par rapport aux autres monnaies. Ainsi, parler de dollars 2002 constants revient à exprimer les montants par rapport au pouvoir d'achat du dollar en 2002. Dans le présent rapport, la plupart des données sont présentées en dollars 2002 constants. Les indices utilisés pour ajuster les monnaies et les années (appelés « déflateurs ») sont tirés du tableau 36 de l'annexe statistique du rapport annuel du CAD pour 2004 (OCDE/CAD, 2005b). Les chiffres des précédentes éditions du *Rapport mondial de suivi sur l'EPT* reposaient sur les prix constants de différentes années (pour le Rapport 2005, ceux de 2001), de telle sorte que les chiffres d'un pays donné pour une année donnée diffèrent de ceux qui figurent dans le présent rapport pour la même année.

Pour des définitions plus détaillées et plus précises des termes employés dans la base de données du CAD, voir les directives du CAD à l'adresse suivante : www.oecd.org/cad/stats/cad/directives

Source : OCDE/CAD (2000, 2005a).

Tableau 1.1 : APD bilatérale des pays du CAD : APD totale, aide à l'éducation, aide à l'éducation de base et aide à l'éducation de niveau non spécifié (engagements)

Pays	APD totale (millions de dollars EU 2002 constants)						APD par habitant (dollars EU 2002 constants)	Aide totale à l'éducation (dollars EU 2002 constants)					
	1999	2000	2001	2002	2003	moyenne annuelle 1999-2003	moyenne annuelle 1999-2003	1999	2000	2001	2002	2003	moyenne annuelle 1999-2003
Allemagne	4 004,3	3 123,2	3 734,2	4 596,7	4 665,4	4 024,8	48,7	670,7	582,1	613,4	692,3	811,5	674,0
Australie	678,9	753,1	713,7	773,7	793,8	742,6	38,2	131,7	135,0	82,5	63,5	61,4	94,8
Autriche	591,7	399,3	439,7	458,5	226,8	423,2	57,9	117,2	59,2	61,8	68,9	62,0	73,8
Belgique	431,9	527,4	557,2	741,0	1 221,8	695,9	58,4	56,0	68,3	70,0	89,9	81,4	73,1
Canada	1 175,5	1 362,6	1 230,2	1 722,4	1 616,1	1 421,4	46,5	95,4	135,3	118,5	211,5	272,8	166,7
Danemark	729,7	992,4	982,9	844,3	693,1	848,5	164,7	9,0	79,4	20,7	75,7	30,2	43,0
Espagne	650,8	1 016,0	1 389,7	1 157,7	1 131,8	1 069,2	26,3	78,5	160,3	153,0	150,0	125,6	133,5
États-Unis	10 717,9	10 383,7	9 708,8	12 125,6	20 604,2	12 708,0	38,3	347,8	264,0	322,9	283,1	273,2	298,2
Finlande	249,8	212,5	299,2	311,6	322,9	279,2	53,4	18,4	19,3	26,1	33,6	34,3	26,3
France	4 622,8	3 615,8	3 463,5	4 743,0	5 920,3	4 473,1	71,2	1 381,5	800,9	832,4	925,8	1 042,7	996,6
Grèce	74,3	107,6	90,3	107,0	183,9	112,6	8,9	4,7	6,2	8,9	8,4	64,8	18,6
Irlande	152,0	174,4	204,5	267,1	288,5	217,3	55,1	24,2	33,5	41,3	51,8	41,5	38,5
Italie	586,6	786,9	693,8	1 206,0	1 054,1	865,5	15,6	34,2	23,8	65,8	59,2	19,9	40,6
Japon	11 781,4	11 545,5	11 071,1	9 348,7	14 433,9	11 636,1	83,5	1 022,0	611,2	752,5	932,8	938,7	851,4
Luxembourg	83,6	97,8	15,7	23,0
Norvège	1 315,3	881,0	1 205,4	1 101,8	1 276,6	1 156,0	249,8	136,2	54,0	84,7	124,9	115,6	103,1
Nouvelle-Zélande	95,1	90,8	93,5	91,7	101,7	94,6	24,3	33,4	29,1	31,1	26,3	24,2	28,8
Pays-Bas	1 837,6	3 157,4	2 601,5	4 456,4	2 599,0	2 930,4	206,5	152,1	183,6	228,1	315,3	183,9	212,6
Portugal	284,7	358,8	201,7	186,1	149,8	236,2	24,3	20,7	28,4	34,4	35,9	51,3	34,1
Royaume-Uni	2 233,7	2 888,1	2 948,7	3 612,8	3 603,0	3 057,3	52,0	214,3	181,3	208,2	124,3	311,5	207,9
Suède	1 020,0	1 065,2	1 150,9	1 264,6	1 449,1	1 190,0	130,1	59,5	44,0	43,3	78,3	68,3	58,7
Suisse	714,5	694,8	708,4	768,6	821,9	741,6	101,9	25,9	31,3	29,5	34,2	34,1	31,0
Tous pays du CAD	44 032,1	44 234,3	43 489,0	49 885,3	63 157,6	48 923,4	53,9	4 649,0	3 553,4	3 829,2	4 385,5	4 649,0	4 205,5

Tableau 1.2 : Aide bilatérale à l'éducation des pays du CAD : engagements destinés à l'éducation et à l'éducation de base en pourcentage du revenu national brut (RNB)

Pays	Engagements d'APD en faveur de l'éducation en % du RNB						Engagements d'APD en faveur de l'éducation de base en % du RNB					
	1999	2000	2001	2002	2003	moyenne annuelle 1999-2003	1999	2000	2001	2002	2003	moyenne annuelle 1999-2003
Allemagne	0,035	0,030	0,031	0,035	0,041	0,034	0,004	0,003	0,002	0,004	0,004	0,003
Australie	0,037	0,037	0,022	0,016	0,015	0,025	0,006	0,009	0,009	0,007	0,007	0,007
Autriche	0,061	0,030	0,031	0,034	0,030	0,037	0,002	0,001	0,000	0,001	0,001	0,001
Belgique	0,024	0,028	0,028	0,036	0,033	0,030	0,001	0,002	0,003	0,003	0,002	0,002
Canada	0,015	0,020	0,017	0,029	0,037	0,024	0,002	0,002	0,006	0,010	0,015	0,007
Danemark	0,006	0,048	0,012	0,044	0,018	0,026	0,000	0,029	0,004	0,013	0,006	0,010
Espagne	0,013	0,026	0,024	0,023	0,019	0,021	0,002	0,002	0,003	0,004	0,004	0,003
États-Unis	0,004	0,003	0,003	0,003	0,003	0,003	0,001	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002
Finlande	0,015	0,015	0,020	0,026	0,026	0,021	0,000	0,000	0,004	0,005	0,002	0,003
France	0,104	0,059	0,059	0,064	0,072	0,071	0,001	0,009	0,011	0,011	0,012	0,009
Grèce	0,004	0,005	0,007	0,006	0,047	0,015	...	0,000	0,019	...
Irlande	0,030	0,037	0,043	0,052	0,040	0,041
Italie	0,003	0,002	0,006	0,005	0,002	0,003	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Japon	0,026	0,015	0,019	0,023	0,023	0,021	0,001	0,001	0,002	0,002	0,001	0,002
Luxembourg	0,092	0,127	0,016	0,044
Norvège	0,077	0,029	0,045	0,065	0,060	0,055	0,048	0,009	0,009	0,032	0,032	0,026
Nouvelle-Zélande	0,071	0,060	0,064	0,048	0,042	0,056	0,004	0,003	0,005	0,005	0,005	0,004
Pays-Bas	0,038	0,044	0,054	0,077	0,045	0,052	0,018	0,026	0,043	0,052	0,031	0,034
Portugal	0,019	0,024	0,029	0,030	0,043	0,029	0,000	0,003	0,003	0,004	0,003	0,003
Royaume-Uni	0,015	0,012	0,014	0,008	0,019	0,014	0,005	0,005	0,005	0,004	0,013	0,006
Suède	0,029	0,020	0,019	0,033	0,028	0,026	0,014	0,012	0,003	0,007	0,009	0,009
Suisse	0,009	0,011	0,010	0,012	0,012	0,011	0,003	0,003	0,003	0,004	0,004	0,003
Tous pays du CAD	0,020	0,015	0,016	0,018	0,018	0,017	0,002	0,003	0,004	0,004	0,005	0,004

Notes :

■ ... : indique que les données ne sont pas disponibles.
 ■ L'aide à l'éducation et à l'éducation de base en pourcentage du RNB exclut les contributions des bailleurs de fonds bilatéraux aux institutions multilatérales, mais celles-ci sont incluses dans l'APD totale en pourcentage du RNB dans la figure 4.16. Les données ne sont donc pas comparables.

■ L'aide à l'éducation de base en % du RNB exclut la part des fonds comptabilisés sous « éducation, niveau non spécifié » affectés à l'éducation de base.
 ■ Les totaux ne comprennent pas les pays pour lesquels les données ne sont pas disponibles.
 Source : d'après le tableau 4 de l'annexe statistique de l'OCDE/CAD (2005).

	Aide à l'éducation de base (millions de dollars EU 2002 constants)						Éducation, niveau non spécifié (millions de dollars EU 2002 constants)						Pays
	1999	2000	2001	2002	2003	moyenne annuelle 1999-2003	1999	2000	2001	2002	2003	moyenne annuelle 1999-2003	
	75,2	64,4	46,2	72,8	71,5	66,0	30,6	33,2	30,4	45,5	25,5	33,0	Allemagne
	21,7	31,8	32,2	26,7	26,1	27,7	2,8	4,2	8,2	7,2	10,0	6,5	Australie
	3,1	1,8	0,6	1,2	2,8	1,9	1,8	3,8	3,4	3,6	2,3	3,0	Autriche
	2,1	4,3	7,8	7,5	5,1	5,4	13,0	14,4	10,8	11,7	17,7	13,5	Belgique
	9,9	15,5	43,8	68,8	112,2	50,0	25,9	40,8	16,2	53,9	89,6	45,3	Canada
	0,7	47,3	6,6	22,6	9,5	17,3	3,2	11,6	2,7	51,1	16,4	17,0	Danemark
	14,5	11,9	17,3	25,4	23,7	18,5	18,3	98,7	68,1	36,3	19,0	48,1	Espagne
	126,8	196,1	207,5	218,2	221,2	194,0	29,1	...	3,4	13,3	6,1	13,0	États-Unis
	0,4	0,5	5,7	6,9	2,6	3,2	15,1	13,1	18,0	22,4	22,5	18,2	Finlande
	12,0	119,7	152,6	161,1	172,2	123,5	658,6	49,3	186,4	29,4	44,1	193,5	France
	...	0,0	26,4	...	1,6	1,4	3,3	3,5	9,7	3,9	Grèce
	24,2	33,5	41,3	51,8	41,5	38,5	Irlande
	0,3	0,3	0,1	0,3	0,1	0,2	24,4	8,6	40,7	48,6	7,2	25,9	Italie
	45,3	37,3	76,7	101,3	54,9	63,1	764,7	540,8	162,3	107,2	198,6	354,7	Japon
	2,7	7,9	7,4	8,6	Luxembourg
	85,2	15,7	17,2	60,8	61,5	48,1	23,2	9,6	7,9	21,1	25,7	17,5	Norvège
	1,7	1,6	2,3	2,5	2,8	2,2	0,6	0,4	0,9	1,8	2,2	1,2	Nouvelle-Zélande
	72,4	108,9	181,3	214,0	124,8	140,3	39,5	48,1	21,2	37,7	22,0	33,7	Pays-Bas
	0,1	3,6	3,9	4,6	3,3	3,1	6,6	6,2	10,6	8,6	2,6	6,9	Portugal
	67,1	74,0	72,7	68,4	208,5	98,1	131,8	93,2	121,5	45,2	94,2	97,2	Royaume-Uni
	29,9	25,8	5,9	17,8	21,9	20,3	13,8	15,3	19,8	40,0	34,5	24,7	Suède
	8,9	8,2	9,2	12,2	11,9	10,1	11,5	9,2	7,8	5,3	4,7	7,7	Suisse
	579,9	776,7	889,5	1 093,0	1 163,0	893,0	1 847,7	1 043,8	784,9	645,0	696,0	1 002,9	Tous pays du CAD

Notes :

- Pour certains bailleurs de fonds, les données représentent les déboursments pour certaines années et les engagements pour d'autres.
- ... : indique que les données ne sont pas disponibles.
- Les totaux ne comprennent pas les pays pour lesquels les données ne sont pas disponibles.
- L'aide à l'éducation ne prend pas en compte la part du soutien au budget général que le pays bénéficiaire peut affecter à l'éducation.
- L'aide à l'éducation de base ne prend pas en compte la part du soutien au budget du secteur de l'éducation (dont la plus grande partie figure sous « niveau non spécifié ») dont peut bénéficier l'éducation de base.
- Ce tableau intègre les données relatives au Luxembourg, à l'Irlande et à la Grèce, qui ne figuraient pas dans le tableau 4.2 dans le corps du Rapport, les données disponibles étant insuffisantes. Les totaux correspondant aux pays du CAD figurant dans le présent tableau sont donc supérieurs à ceux qui apparaissent dans le tableau 4.2.

Sources : APD totale, aide à l'éducation et aide à l'éducation de base : base de données de l'OCDE/CAD. Données relatives à la population : statistiques de la Division de la population des Nations Unies, révision de 2002, variante moyenne.

Tableau 2 : APD des bailleurs de fonds multilatéraux : APD totale, aide à l'éducation et aide à l'éducation de base (engagements)

I. Moyennes annuelles pour 1999-2003

Bailleurs multilatéraux	APD totale (millions de dollars EU 2002 constants)	Aide totale à l'éducation (millions de dollars EU 2002 constants)	Éducation en % de l'APD totale	Aide à l'éducation de base (millions de dollars EU 2002 constants)	Éducation de base en % de l'aide totale à l'éducation
Banque de développement des Caraïbes	47,9	5,3	19,2	1,0	25,0
BID (Fonds spécial)	391,1	21,0	6,3	6,0	74,6
Commission européenne	6 695,7	347,1	6,3	128,8	50,8
Fonds africain de développement	968,5	90,7	10,4	39,4	73,5
Fonds asiatique de développement	1 240,7	135,4	12,7	36,9	33,8
Fonds nordique de développement	64,6	2,5	4,1	0,0	0,0
IDA	6 783,6	542,9	8,5	196,9	57,8
PNUD	460,2	11,0	2,7	1,8	46,4
UNICEF	601,8	52,2	11,0	52,2	100,0
UNRWA	358,5	179,5	55,5	154,4	90,3
Total	17 612,7	1 387,5	9,3	617,4	62,6

Notes :

- La part de l'aide à l'éducation dans le total de l'APD est calculée après avoir déduit du total de l'APD l'assistance multisectorielle/transversale, l'aide-programme et l'aide sous forme de produits.
- La part des différents niveaux d'éducation dans l'aide totale à l'éducation est calculée après avoir déduit de l'aide totale à l'éducation le montant correspondant au « niveau non spécifié ».

Sources : les données relatives au Fonds africain de développement, au Fonds asiatique de développement, à l'IDA, au Fonds spécial de la BID et au PNUD sont tirées de la base de données du SNPC, tableau 2. Les données relatives à la Banque de développement des Caraïbes, à la Commission européenne, à l'UNICEF, à l'UNRWA et au Fonds nordique de développement sont tirées de la base de données du CAD, tableau 5.

Tableau 2 (suite)

II. Données par année

Bailleurs multilatéraux	APD totale (millions de dollars EU 2002 constants)					APD totale pour l'éducation (millions de dollars EU 2002 constants)				
	1999	2000	2001	2002	2003	1999	2000	2001	2002	2003
Banque de développement des Caraïbes	38,2	58,2	47,4	4,5	7,4	4,0
BID (Fonds spécial)	242,2	341,9	473,3	400,4	497,7	9,0	0,0	34,1	30,0	31,8
Commission européenne	...	7 748,4	6 067,2	5 938,6	7 028,6	...	420,1	235,4	253,9	478,8
Fonds africain de développement	511,9	858,7	1 274,4	885,1	1 312,2	69,6	45,7	67,6	81,5	189,2
Fonds asiatique de développement	1 120,0	1 006,7	1 401,3	1 039,6	1 635,8	131,8	80,7	35,2	238,8	190,3
Fonds nordique de développement	40,5	40,2	82,2	71,7	88,5	0,3	0,0	6,3	5,8	0,0
IDA	5 426,4	5 927,0	7 194,7	8 108,4	7 261,7	641,0	398,4	545,1	605,5	524,6
PNUD	460,2	11,0
UNICEF	601,3	600,4	612,2	571,4	623,9	45,5	53,4	57,2	47,8	57,0
UNRWA	302,3	311,4	363,5	392,2	423,2	172,3	177,0	176,3	183,1	188,8
Total	8 743,1	16 893,0	17 468,6	17 407,4	18 919,0	1 085,0	1 182,9	1 157,2	1 446,4	1 664,6

Bailleurs multilatéraux	APD totale pour l'éducation (% de l'APD totale)					Part de l'« éducation, niveau non spécifié » dans l'aide à l'éducation (%)				
	1999	2000	2001	2002	2003	1999	2000	2001	2002	2003
Banque de développement des Caraïbes	18,9	27,7	12,5	0,0	0,0	87,8
BID (Fonds spécial)	4,5	0,0	9,1	8,4	7,3	100,0	...	70,0	0,0	100,0
Commission européenne	...	6,3	5,1	4,9	8,5	...	25,4	46,8	20,4	22,0
Fonds africain de développement	18,0	5,5	6,2	10,4	14,8	78,5	64,3	78,2	19,0	17,6
Fonds asiatique de développement	15,8	9,0	2,9	25,2	13,0	0,0	38,0	0,0	24,6	21,5
Fonds nordique de développement	0,8	0,0	7,7	9,0	0,0	100,0	...	0,0	100,0	...
IDA	13,1	7,2	8,0	7,8	7,4	53,6	63,1	59,7	2,5	14,5
PNUD	2,7	65,7
UNICEF	8,5	11,3	12,1	11,1	12,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
UNRWA	64,4	64,3	53,7	51,2	48,6	3,1	5,4	6,2	4,7	4,5
Total	14,3	7,9	7,7	9,2	9,9	38,7	36,2	45,2	10,7	18,0

Notes :

- ... : indique que les données ne sont pas disponibles.
- La part de l'aide à l'éducation dans le total de l'APD est calculée après avoir déduit du total de l'APD l'assistance multisectorielle/transversale, l'aide-programme et l'aide sous forme de produits.
- La part des différents niveaux d'éducation dans l'aide totale à l'éducation est calculée après avoir déduit de l'aide totale à l'éducation le montant correspondant au « niveau non spécifié ».
- Les totaux ne comprennent pas les pays pour lesquels les données ne sont pas disponibles.

Sources : les données relatives au Fonds africain de développement, au Fonds asiatique de développement, à l'IDA, au Fonds spécial de la BID et au PNUD sont tirées de la base de données du SNPC, tableau 2.

Les données relatives à la Banque de développement des Caraïbes, à la Commission européenne, à l'UNICEF, à l'UNRWA et au Fonds nordique de développement sont tirées de la base de données du CAD, tableau 5.

Éducation de base (millions de dollars EU 2002 constants)					Enseignement secondaire (millions de dollars EU 2002 constants)					Enseignement postsecondaire (millions de dollars EU 2002 constants)				
1999	2000	2001	2002	2003	1999	2000	2001	2002	2003	1999	2000	2001	2002	2003
0,0	3,1	0,0	0,0	0,0	0,0	4,5	4,3	0,5
0,0	...	0,0	30,0	0,0	0,0	...	0,0	0,0	0,0	0,0	...	10,2	0,0	0,0
...	277,0	32,3	20,6	185,4	...	21,9	15,3	84,3	54,0	...	14,5	77,7	97,3	133,9
15,0	16,3	12,7	66,0	86,9	0,0	0,0	0,0	0,0	38,2	0,0	0,0	2,0	0,0	31,0
0,0	0,0	14,3	100,4	69,8	125,7	50,0	20,8	14,0	28,1	6,1	0,0	0,0	65,8	51,5
0,0	...	0,0	0,0	...	0,0	...	6,3	0,0	...	0,0	...	0,0	0,0	...
182,3	59,6	219,5	143,6	379,7	67,7	22,5	0,0	376,9	33,3	47,7	64,7	0,0	70,0	35,6
1,8	1,5	0,6
45,5	53,4	57,2	47,7	56,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	...	0,0	0,1	0,1
149,0	150,2	149,1	159,4	164,3	1,1	1,5	1,3	1,6	1,4	16,9	15,7	14,9	13,6	14,6
393,6	559,7	485,0	567,6	943,0	195,9	96,0	43,8	476,7	155,1	75,7	99,2	104,8	246,7	267,2

Éducation de base en % de l'aide totale à l'éducation					Enseignement secondaire en % de l'aide totale à l'éducation					Enseignement postsecondaire en % de l'aide totale à l'éducation				
1999	2000	2001	2002	2003	1999	2000	2001	2002	2003	1999	2000	2001	2002	2003
0,0	41,8	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	58,2	100,0
0,0	...	0,0	100,0	0,0	0,0	...	0,0	0,0	0,0	0,0	...	100,0	0,0	0,0
...	88,4	25,8	10,2	49,7	...	7,0	12,2	41,7	14,5	...	4,6	62,0	48,1	35,9
100,0	100,0	86,5	100,0	55,7	0,0	0,0	0,0	0,0	24,5	0,0	0,0	13,5	0,0	19,8
0,0	0,0	40,7	55,7	46,7	95,4	100,0	59,3	7,8	18,8	4,6	0,0	0,0	36,5	34,5
0,0	...	0,0	0,0	...	0,0	...	100,0	0,0	...	0,0	...	0,0	0,0	...
61,2	40,6	100,0	24,3	84,6	22,7	15,3	0,0	63,8	7,4	16,0	44,1	0,0	11,9	7,9
46,4	39,0	14,6
100,0	100,0	100,0	99,9	99,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
89,2	89,7	90,2	91,3	91,1	0,6	0,9	0,8	0,9	0,8	10,1	9,4	9,0	7,8	8,1
59,2	74,1	76,5	44,0	69,1	29,5	12,7	6,9	36,9	11,4	11,4	13,1	16,5	19,1	19,6

Tableau 3 : Aide à l'éducation par pays bénéficiaire et montant par habitant, et aide à l'éducation de base par pays bénéficiaire et montant par enfant en âge d'être scolarisé dans l'enseignement primaire

Pays	Aide à l'éducation (millions de dollars EU 2002 constants)						Aide à l'éducation par habitant moyenne annuelle 1999-2003 (dollars EU)	Aide à l'éducation de base (millions de dollars EU 2002 constants)						Aide à l'éducation de base par enfant en âge d'être scolarisé dans le primaire moyenne annuelle 1999-2003 (dollars EU)
	1999	2000	2001	2002	2003	moyenne annuelle 1999-2003		1999	2000	2001	2002	2003	moyenne annuelle 1999-2003	
Afrique subsaharienne														
Afrique du Sud	54,2	69,5	106,4	50,3	74,0	70,9	1,6	27,0	32,5	57,8	17,8	37,7	34,6	4,8
Angola	11,3	11,9	15,2	22,4	15,9	15,3	1,2	1,9	2,6	8,9	12,2	4,8	6,1	4,2
Bénin	17,5	17,2	21,4	20,8	34,2	22,2	3,4	8,6	6,2	7,1	8,3	18,2	9,7	6,9
Botswana	2,5	1,0	0,6	0,6	1,1	1,2	0,7	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,2
Burkina Faso	29,5	15,7	20,6	38,6	23,4	25,6	2,1	16,4	4,3	8,4	28,4	9,8	13,4	6,8
Burundi	2,1	1,2	1,5	2,5	2,7	2,0	0,3	0,0	0,1	0,0	1,0	0,3	0,3	0,2
Cameroun	51,9	50,4	63,5	34,4	78,4	55,7	3,6	8,2	0,7	8,5	8,6	12,1	7,6	2,5
Cap-Vert	14,3	10,1	8,9	17,6	30,2	16,2	36,1	2,3	0,1	0,8	0,3	0,6	0,8	12,1
Comores	4,0	4,5	4,7	5,2	5,1	4,7	6,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Congo	11,5	12,2	12,3	17,1	14,7	13,6	3,8	0,0	0,0	1,1	0,2	0,4	0,3	0,5
Côte d'Ivoire	34,8	31,6	22,2	28,1	25,2	28,4	1,8	11,9	3,6	2,4	2,0	1,3	4,2	1,9
Érythrée	6,0	41,5	4,4	3,7	11,0	13,3	3,5	0,3	34,9	0,7	0,0	0,2	7,2	17,1
Éthiopie	27,2	48,3	28,1	39,8	84,7	45,6	0,7	13,3	17,7	12,5	13,3	20,1	15,4	1,3
Gabon	16,4	17,4	16,7	16,4	17,2	16,8	13,1	3,3	1,7	1,6	1,4	1,4	1,9	9,6
Gambie	1,5	1,3	0,8	0,7	0,8	1,0	0,8	0,0	0,0	0,1	0,0	0,2	0,1	0,2
Ghana	90,4	15,7	13,7	11,1	81,3	42,4	2,1	73,9	7,7	7,6	7,3	56,0	30,5	7,7
Guinée	21,5	20,1	11,3	26,2	20,2	19,8	2,4	13,3	5,6	6,0	19,0	13,1	11,4	8,5
Guinée-Bissau	4,3	3,9	1,9	3,2	3,2	3,3	2,4	2,0	0,1	0,3	0,2	0,2	0,6	2,9
Guinée équatoriale	5,7	6,8	5,1	5,0	5,8	5,7	12,1	1,9	1,7	0,6	2,3	0,6	1,4	26,6
Kenya	13,7	35,0	19,7	9,1	37,7	23,0	0,7	7,1	26,3	0,3	4,4	22,9	12,2	1,6
Lesotho	0,6	4,6	6,9	2,1	3,5	3,5	2,0	0,2	1,6	0,7	1,1	1,9	1,1	2,7
Libéria	0,9	1,3	0,6	0,9	0,5	0,8	0,3	0,2	0,8	0,0	0,1	0,1	0,3	0,6
Madagascar	17,1	20,0	15,2	17,1	29,5	19,8	1,2	0,0	0,1	0,0	0,1	9,3	1,9	0,0
Malawi	12,8	142,0	15,8	36,3	26,1	46,6	4,0	0,4	102,1	11,7	33,5	8,0	31,1	19,3
Mali	24,9	24,6	36,7	83,5	43,7	42,7	3,4	14,6	10,6	29,0	47,1	10,9	22,4	11,7
Maurice	7,9	9,4	9,1	9,7	10,5	9,3	7,8	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1
Mozambique	30,1	59,5	48,2	88,9	64,0	58,1	3,2	11,5	32,5	24,6	26,0	23,6	23,6	9,2
Namibie	10,3	24,4	13,3	10,1	16,8	14,9	7,8	5,1	16,2	10,9	6,7	13,6	10,5	26,3
Niger	5,0	7,2	9,9	10,0	21,0	10,6	0,9	0,4	3,7	2,6	6,4	17,0	6,0	1,7
Nigéria	10,4	22,7	15,2	11,7	15,2	15,0	0,1	3,2	13,6	8,5	0,3	1,0	5,3	0,3
Ouganda	33,1	55,3	61,8	40,4	45,3	47,2	1,3	28,4	11,3	45,4	23,6	29,7	27,7	3,9
République centrafricaine	4,9	5,9	5,3	11,5	5,7	6,7	1,8	0,1	0,5	0,0	5,7	0,1	1,2	2,5
R. D. Congo	7,6	9,2	9,6	17,3	17,8	12,3	0,2	0,6	0,6	0,3	1,1	2,4	1,0	0,1
R.-U. Tanzanie	17,7	19,8	46,0	154,5	78,2	63,2	13,3	10,2	4,0	27,8	130,2	12,4	36,9	54,0
Rwanda	13,7	12,5	32,0	11,1	9,5	15,7	2,0	2,9	3,2	0,6	1,3	2,5	2,1	1,6
Sao Tomé-et-Principe	1,9	3,2	2,6	3,4	3,7	2,9	19,2	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,3	...
Sénégal	28,0	42,9	37,4	91,6	69,7	53,9	5,5	0,8	9,3	4,9	45,6	13,8	14,9	9,5
Seychelles	0,6	1,6	0,7	0,6	0,7	0,8	10,6
Sierra Leone	0,9	1,2	6,1	2,2	3,1	2,7	0,6	0,1	0,5	3,7	1,5	1,7	1,5	1,9
Somalie	5,7	0,7	14,0	2,9	2,4	5,1	0,6	0,1	0,0	0,1	2,4	0,7	0,7	...
Swaziland	1,5	0,5	0,1	0,3	0,4	0,6	0,5	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,4
Tchad	6,0	6,1	4,6	7,5	5,2	5,9	0,7	1,9	2,1	0,8	3,2	0,7	1,7	1,5
Togo	8,9	7,4	8,2	6,6	16,3	9,5	0,4	1,4	0,1	0,4	0,1	5,9	1,6	0,1
Zambie	54,9	11,3	23,5	64,7	124,2	55,7	5,2	42,6	4,7	16,6	29,8	1,4	19,0	11,5
Zimbabwe	8,5	11,5	6,4	8,1	5,2	7,9	0,6	0,3	1,2	0,3	2,7	0,7	1,0	0,4
Amérique du Nord et Europe de l'Ouest														
Malte	0,4	0,3	0,5	1,3	0,1	0,5	1,3
Amérique latine et Caraïbes														
Anguilla	4,3	0,3	0,0	0,6	0,1	1,0	92,8	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	...
Antigua-et-Barbuda	2,0	0,0	0,6	0,0	0,6	0,7	9,2
Argentine	10,0	9,3	9,9	11,7	13,6	10,9	0,3	0,3	0,1	0,1	0,5	0,3	0,3	0,1
Barbade	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,2	0,0
Belize	0,1	1,4	0,0	0,1	0,3	0,4	1,5	0,0	1,0	0,0	0,0	0,1	0,2	6,6
Bolivie	30,2	29,2	24,3	23,3	25,7	26,5	3,1	21,7	22,0	14,7	13,6	11,9	16,8	13,8
Brésil	24,0	27,8	29,3	22,8	38,2	28,4	0,2	3,7	2,9	1,5	1,0	1,9	2,2	0,2
Chili	11,7	9,5	7,0	5,7	10,1	8,8	0,6	0,4	0,4	0,2	0,1	0,0	0,2	0,1
Colombie	26,3	16,2	17,1	17,7	23,7	20,2	0,5	4,5	0,5	0,5	1,0	1,5	1,6	0,4
Costa Rica	2,7	2,2	13,2	1,8	3,0	4,6	1,1	0,3	0,0	0,1	0,4	0,0	0,2	0,4
Cuba	3,8	6,4	7,3	5,3	5,9	5,7	0,5	0,0	0,0	1,7	0,7	0,9	0,7	0,6
Dominique	0,3	0,2	0,3	0,2	0,3	0,2	3,0

Table 3 (suite)

Pays	Aide à l'éducation (millions de dollars EU 2002 constants)						Aide à l'éducation par habitant	Aide à l'éducation de base (millions de dollars EU 2002 constants)						Aide à l'éducation de base par enfant en âge d'être scolarisé dans le primaire
	1999	2000	2001	2002	2003	moyenne annuelle 1999-2003	moyenne annuelle 1999-2003 (dollars EU)	1999	2000	2001	2002	2003	moyenne annuelle 1999-2003	moyenne annuelle 1999-2003 (dollars EU)
El Salvador	14,6	8,5	12,8	13,5	7,8	11,5	1,8	6,1	4,2	8,7	9,8	4,3	6,6	8,4
Équateur	7,2	5,8	9,7	22,3	13,6	11,7	0,9	0,9	0,2	1,9	1,3	1,8	1,2	0,6
Grenade	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6
Guatemala	26,7	17,9	21,0	21,6	16,7	20,8	1,8	18,0	7,9	6,6	10,3	9,4	10,4	5,7
Guyana	5,9	0,6	0,5	0,7	25,2	6,6	8,6	0,0	0,0	0,0	0,0	23,5	4,7	0,0
Haïti	10,0	19,6	13,7	16,3	11,1	14,1	1,7	4,2	10,4	8,7	11,2	5,3	8,0	6,8
Honduras	26,9	8,2	12,2	26,7	26,1	20,0	3,0	3,2	4,7	4,9	11,4	8,2	6,5	5,7
Îles Turques et Caïques	2,4	0,0	0,0	0,1	0,0	0,5	28,3	2,4	0,0	0,0	0,1	0,0	0,5	...
Jamaïque	9,4	13,8	3,1	3,8	5,3	7,1	2,7	8,4	13,3	2,8	3,6	4,6	6,6	21,3
Mexique	11,2	11,4	12,9	16,0	23,3	15,0	0,1	0,8	0,9	0,8	0,7	0,0	0,6	0,1
Montserrat	0,0	0,5	0,3	0,6	0,0	0,3	79,3	0,0	0,3	0,0	0,3	0,0	0,1	...
Nicaragua	23,5	33,2	16,4	12,6	15,4	20,2	3,9	10,2	25,1	4,6	2,2	5,9	9,6	13,0
Panama	14,7	3,3	1,5	2,9	6,5	5,8	1,9	0,2	1,0	0,1	0,2	0,0	0,3	1,1
Paraguay	2,7	2,9	2,8	2,6	6,5	3,5	0,6	0,9	1,1	0,7	1,0	1,8	1,1	1,1
Pérou	18,9	18,7	18,8	15,5	29,0	20,2	0,8	6,3	2,2	3,9	4,9	7,8	5,0	1,2
République dominicaine	4,2	6,6	12,2	9,9	5,5	7,7	0,9	1,7	0,2	8,9	6,5	1,4	3,7	3,9
Sainte-Lucie	0,6	0,1	0,2	0,2	0,6	0,3	2,3	0,4	0,0	0,0	0,0	0,3	0,2	4,8
Saint-Kitts-et-Nevis	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
St Vincent/Grenad.	0,0	1,0	0,0	0,0	0,1	0,2	1,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	...
Suriname	0,7	0,8	0,7	2,6	1,3	1,2	2,8	0,0	0,0	0,0	1,9	0,0	0,4	9,5
Trinité-et-Tobago	0,3	0,3	0,5	0,2	0,7	0,4	0,3	0,0
Uruguay	2,6	3,1	2,2	1,5	2,0	2,2	0,7	0,0	0,0	0,4	0,0	0,1	0,1	0,4
Venezuela	5,4	22,1	5,6	13,5	6,1	10,6	0,4	0,0	0,5	0,0	0,3	0,3	0,2	0,1
Asie centrale														
Arménie	6,1	6,0	5,8	1,5	6,1	5,1	1,6	0,0	0,1	0,0	0,0	1,4	0,3	0,1
Azerbaïdjan	1,2	2,2	1,7	1,1	3,4	1,9	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Géorgie	11,2	8,2	6,7	1,7	16,7	8,9	1,7	0,1	0,6	0,0	0,0	0,8	0,3	0,5
Kazakhstan	19,7	6,1	5,5	0,7	6,0	7,6	0,5	0,0	2,8	2,5	0,0	0,1	1,1	1,1
Kirghizistan	1,7	2,5	7,5	0,6	5,1	3,5	0,7	0,0	0,2	4,6	0,1	0,1	1,0	2,7
Mongolie	11,7	15,1	14,5	11,7	30,8	16,7	6,6	7,4	6,6	6,2	7,3	8,1	7,1	28,0
Ouzbékistan	14,1	5,5	59,3	5,1	17,0	20,2	0,8	0,0	1,2	2,1	0,0	0,1	0,7	0,3
Tadjikistan	5,0	2,4	2,6	1,2	3,0	2,8	0,5	0,0	2,1	2,1	0,2	0,2	0,9	1,7
Turkménistan	4,9	0,6	1,1	0,2	0,5	1,5	0,3	0,0	0,4	0,8	0,0	0,0	0,2	0,8
Asie de l'Est et Pacifique														
Cambodge	17,3	12,1	15,0	29,9	18,0	18,5	1,4	8,5	1,8	0,5	4,6	2,4	3,6	1,7
Chine	83,2	84,0	136,0	319,9	741,9	273,0	0,2	20,0	1,1	0,4	2,8	86,1	22,1	0,1
États féd. de Micronésie	1,0	0,0	0,0	0,2	1,1	0,5	0,9	0,0	0,0	0,0	0,2	0,3	0,1	0,7
Fidji	4,1	2,2	0,7	3,5	17,5	5,6	6,7	0,0	0,6	0,3	3,3	0,7	1,0	9,9
Îles Cook	0,1	0,0	0,0	1,1	1,1	0,5	25,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	...
Îles Marshall	0,5	0,0	0,0	0,2	1,0	0,3	6,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	...
Îles Salomon	4,1	2,5	0,7	0,6	3,6	2,3	5,1	0,0	0,1	0,1	0,0	2,3	0,5	0,7
Indonésie	131,0	91,2	125,5	67,3	73,7	97,7	0,5	18,2	40,1	68,5	31,7	14,6	34,6	1,5
Kiribati	2,2	6,2	1,9	2,0	1,4	2,7	32,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,1	...
Malaisie	289,8	5,3	3,0	11,0	21,2	66,1	2,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Myanmar	1,2	0,7	2,4	4,3	10,2	3,8	0,1	0,5	0,2	1,2	0,0	4,3	1,3	0,1
Nauru	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0
Nioué	0,4	0,0	0,0	0,5	0,4	0,3	128,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	...
Palaos	0,4	0,0	0,2	0,2	1,0	0,4	17,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,1	...
Papouasie-Nouvelle-Guinée	41,9	76,7	13,2	3,6	57,9	38,7	7,1	31,1	41,8	5,9	0,5	46,1	25,1	24,2
Philippines	94,9	15,2	13,5	31,0	28,9	36,7	0,5	11,7	0,2	3,2	1,0	9,1	5,0	0,4
République de Corée	35,2	0,0	0,0	0,0	0,0	7,0	0,2	0,0
RDP lao	9,1	23,9	12,1	22,4	13,8	16,2	3,0	0,6	0,8	0,6	14,2	4,0	4,0	5,4
RPD Corée	0,8	0,9	0,7	0,8	1,3	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Samoa	2,3	1,4	0,1	4,6	1,9	2,1	11,8	1,4	0,2	0,0	0,0	0,0	0,3	...
Thaïlande	17,7	9,8	12,4	4,7	36,1	16,2	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Timor-Leste	2,3	7,2	10,1	10,6	10,7	8,2	11,1	0,9	0,7	0,2	0,3	5,4	1,5	3,1
Tokélaou	0,2	0,0	0,0	0,1	0,2	0,1	55,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	...
Tonga	1,7	0,9	0,2	1,5	2,6	1,4	13,3	0,0	0,4	0,0	0,0	0,4	0,1	...
Tuvalu	0,5	0,8	0,0	1,0	0,5	0,6	54,8
Vanuatu	5,6	4,0	1,6	3,3	7,6	4,4	21,8	0,0	0,0	0,2	0,0	0,5	0,1	1,5
Viet Nam	46,5	56,5	47,9	39,0	118,1	61,6	0,8	0,1	14,1	4,4	15,8	65,6	20,0	1,0

Table 3 (suite)

Pays	Aide à l'éducation (millions de dollars EU 2002 constants)						Aide à l'éducation par habitant moyenne annuelle 1999-2003 (dollars EU)	Aide à l'éducation de base (millions de dollars EU 2002 constants)						Aide à l'éducation de base par enfant en âge d'être scolarisé dans le primaire moyenne annuelle 1999-2003 (dollars EU)
	1999	2000	2001	2002	2003	moyenne annuelle 1999-2003		1999	2000	2001	2002	2003	moyenne annuelle 1999-2003	
Asie du Sud et de l'Ouest														
Afghanistan	5,1	3,9	4,7	23,8	25,3	12,5	0,5	0,4	0,3	0,2	4,6	16,4	4,4	0,4
Bangladesh	42,8	55,2	32,6	34,3	109,1	54,8	0,4	32,2	38,9	16,5	10,4	91,6	37,9	1,4
Bhoutan	4,2	3,2	0,8	5,3	17,3	6,2	2,8	0,0	0,1	0,0	0,1	3,5	0,7	...
Inde	76,8	54,8	225,5	25,9	60,4	88,7	0,1	58,0	26,4	201,3	6,4	17,2	61,9	0,6
Maldives	0,1	1,5	0,0	4,5	1,1	1,4	4,7	0,0	0,0	0,0	4,4	0,2	0,9	19,2
Népal	41,6	14,7	11,0	5,8	20,2	18,7	0,8	34,9	7,7	7,0	0,6	8,3	11,7	4,0
Pakistan	6,6	14,5	10,6	38,7	49,1	23,9	0,2	0,6	2,5	2,3	29,2	36,5	14,2	0,4
République islamique d'Iran	62,7	45,1	40,4	7,5	42,6	39,7	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sri Lanka	18,0	3,1	6,8	7,2	14,3	9,9	0,5	10,6	0,2	1,8	1,1	0,5	2,9	2,1
États arabes														
Algérie	67,0	64,7	66,5	72,0	96,1	73,3	2,4	0,0	0,0	0,2	0,0	0,3	0,1	0,0
Arabie saoudite	1,0	0,9	1,0	0,7	2,9	1,3	0,1
Bahreïn	0,1	0,1	0,1	0,2	0,3	0,2	0,2
Djibouti	18,6	12,7	12,9	14,9	19,7	15,8	23,3	4,9	0,0	0,0	2,5	6,8	2,9	17,5
Égypte	94,1	80,8	119,9	97,6	84,5	95,4	1,4	14,8	40,4	23,1	87,7	56,4	44,5	5,1
Iraq	3,5	4,7	4,9	1,9	7,5	4,5	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,1	0,0
J. A. libyenne	2,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,1
Jordanie	16,8	13,3	44,7	5,3	19,1	19,8	3,8	0,0	0,0	0,0	3,2	0,0	0,6	1,0
Liban	20,5	23,9	25,3	19,2	27,2	23,2	6,6	1,1	0,0	0,7	0,1	0,4	0,4	1,0
Maroc	124,4	137,2	159,9	168,6	193,3	156,7	5,3	3,5	3,5	3,5	6,7	4,6	4,4	1,1
Mauritanie	10,8	10,5	10,7	9,4	11,1	10,5	3,8	0,1	1,8	0,2	1,8	0,4	0,8	2,2
Oman	0,1	0,4	0,1	0,2	0,3	0,2	0,1	0,0
République arabe syrienne	16,5	17,3	18,6	12,9	25,4	18,1	1,1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,8	0,2	0,0
Soudan	8,1	8,4	12,2	5,7	11,1	9,1	0,3	0,4	0,8	4,3	1,2	3,5	2,0	0,3
T. A. palestiniens	38,9	46,7	26,3	35,1	41,4	37,7	11,4	22,5	18,5	7,9	3,7	20,1	14,5	35,6
Tunisie	40,4	67,0	48,1	44,2	85,9	57,1	5,9	0,0	0,2	0,2	1,7	0,2	0,5	0,5
Yémen	4,1	14,5	25,0	8,6	21,6	14,7	0,8	0,5	11,1	19,9	5,1	17,3	10,8	2,7
Europe centrale et de l'Est														
Albanie	9,3	14,0	13,1	6,0	66,4	21,7	6,9	0,1	2,8	2,4	0,4	24,7	6,1	5,6
Bosnie-Herzégovine	15,3	14,3	27,0	16,9	19,0	18,5	4,6	1,0	2,1	2,2	11,3	0,2	3,4	21,8
Croatie	14,3	12,7	11,0	1,8	9,1	9,8	2,2	0,0	0,0	1,8	0,0	0,0	0,4	2,3
ERY de Macédoine	6,1	13,2	18,6	3,3	16,4	11,5	5,7	0,5	5,7	3,0	0,7	0,6	2,1	20,0
République de Moldova	1,7	2,0	2,5	2,4	4,4	2,6	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	...
Serbie-et-Monténégro	22,8	32,3	34,3	19,6	27,0	27,2	2,6	0,0	0,8	3,4	5,0	0,9	2,0	...
Slovénie	3,9	3,9	3,8	0,6	2,7	3,0	1,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Turquie	68,6	55,3	56,5	22,1	71,7	54,8	0,8	0,4	2,2	1,6	1,3	1,3	1,3	0,2
Autres bénéficiaires ¹	2,5	0,2	1,9	0,3	7,5	2,5	3,6	0,0	0,0	1,5	0,0	0,0	0,3	...
Total	2 776,1	2 498,0	2 643,3	2 628,2	3 979,7	2 907,5	0,6	698,5	746,2	793,9	849,9	1 016,7	821,0	1,4
Total des « pays non spécifiés² »	333,8	387,5	345,6	519,6	398,3	56,5	79,3	81,8	84,3	93,7

Notes :

■ ... : indique que les données ne sont pas disponibles.

■ Les totaux ne comprennent pas les pays pour lesquels les données ne sont pas disponibles.

1. Il s'agit de Gibraltar, des Mariannes du Nord, de Mayotte, de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française, de Sainte-Hélène et de Wallis-et-Futuna, qui figurent dans la base de données du CAD, mais pas dans le tableau.

2. L'aide correspondant aux « pays non spécifiés » comprend l'aide allouée aux pays les moins avancés en général, aux régions sans indication de pays et à une zone (par ex. Antilles, pays de l'ex-Yougoslavie).

Sources : engagements pour l'aide à l'éducation de base de tous les pays du CAD : SNPC, tableau 2.

Données relatives à la population : statistiques de la Division de la population des Nations Unies, révision de 2002, variante moyenne.

Population d'âge scolaire : annexe statistique, tableau 5.

Glossaire

Âge d'admission (officiel). Âge auquel les élèves ou étudiants entament un programme ou un niveau donnés, étant admis qu'ils ont commencé leur scolarité à l'âge d'admission officiel au niveau d'études le plus bas, qu'ils ont étudié à plein temps tout au long de leur vie scolaire et qu'ils ont évolué dans le système scolaire sans redoubler ni sauter de classe. L'âge d'admission théorique pour un programme ou un niveau peut être très différent de l'âge d'admission constaté ou même de l'âge d'admission le plus courant.

Alphabète/analphabète. Tel qu'il est employé dans l'annexe statistique, le terme désigne une personne capable/incapable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne (d'après la définition donnée par l'UNESCO en 1958).

Alphabétisation des familles (programmes d'). Programmes éducatifs pouvant revêtir différentes formes et dans lesquels la mère (ou un parent) apprend en même temps que son enfant. Cette expression est souvent associée à ou utilisée à la place de **programmes d'alphabétisation inter-générationnelle**.

Alphabétisation initiale (programme d'). Programme proposant un premier ensemble d'occasions d'apprentissage aux jeunes ou aux adultes ne disposant pas des compétences fondamentales. Il peut être défini par le nombre d'heures d'enseignement, par les contenus d'apprentissage ou comme un premier ensemble de compétences jugées indispensables à la poursuite de l'acquisition de l'alphabétisme.

Alphabétisation intergénérationnelle (programmes d'). Approche des programmes d'alphabétisation comparable à celle de l'alphabétisation familiale, qui propose généralement aux mères des possibilités d'apprentissage. Comme l'alphabétisation familiale, l'alphabétisation intergénérationnelle accorde une plus grande attention aux actions visant, à la maison ou dans des centres, à sensibiliser les jeunes enfants à l'écrit et les préparer à la lecture. Cette approche souligne également l'importance de l'environnement offert aux enfants à la maison pour la réussite future de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à l'école.

Alphabétiseur. Instructeur ou animateur dans le cadre d'un programme ou d'une campagne d'alphabétisation des adultes.

Alphabétisme. Selon la définition qu'en a donnée l'UNESCO en 1958, il s'agit de la capacité qu'a un individu à lire et écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne. Depuis lors, le concept d'alphabétisme a évolué et couvre désormais différents domaines de compétences, conçus chacun selon une échelle définissant différents degrés de maîtrise et répondant à différentes finalités. Voir l'exposé détaillé de cette question au chapitre 6.

Alphabétisme fonctionnel. Une personne est alphabète du point de vue fonctionnel si elle peut se livrer à toutes les activités qui requièrent l'alphabétisme aux fins d'un fonctionnement efficace de son groupe ou de sa communauté et aussi pour lui permettre de continuer d'utiliser la lecture, l'écriture et le calcul pour son propre développement et celui de la communauté (définition adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO en 1978 et toujours en usage).

Analphabète. Voir « alphabète ».

Année d'études. Phase de l'enseignement correspondant ordinairement à une année scolaire complète.

Apprentissage tout au long de la vie. Concept d'apprentissage en tant que processus permanent tout au long de la vie pour répondre aux besoins éducatifs de l'individu. L'expression est largement employée dans le domaine de l'alphabétisation des adultes pour désigner des processus d'apprentissage sous de nombreuses formes et à de nombreux niveaux. Voir également « éducation des adultes » et « éducation permanente ».

Besoins éducatifs fondamentaux. Selon la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous (Jomtien, Thaïlande, 1990), « ces besoins concernent aussi bien les outils d'apprentissage essentiels (lecture, écriture, expression orale, calcul, résolution de problèmes) que les contenus éducatifs fondamentaux (connaissances, aptitudes, valeurs, attitudes) dont l'être humain a besoin pour survivre, pour développer toutes ses facultés, pour vivre et travailler dans la dignité, pour participer pleinement au développement, pour améliorer la qualité de son

existence, pour prendre des décisions éclairées et pour continuer à apprendre. Le champ des besoins éducatifs fondamentaux et la manière dont il convient d'y répondre varient selon les pays et les cultures et évoluent inévitablement au fil du temps ».

Campagne d'alphabétisation. Action généralement organisée par un gouvernement en vue de promouvoir l'importance et l'acquisition de l'alphabétisme fondamental. De telles campagnes peuvent offrir des occasions d'alphabétisation de courte durée, avec des formateurs bénévoles ou certifiés/titulaires, et peuvent être suivies d'autres occasions d'éducation formelle ou non formelle afin d'assurer la pérennité de l'apprentissage.

Classification internationale type de l'éducation (CITE).

Système de classification destiné à permettre de rassembler, compiler et mettre en forme des statistiques et des indicateurs comparables de l'éducation tant dans les différents pays qu'à l'échelle internationale. Créé en 1976, ce système a été révisé en 1997 (CITE 97).

Coefficient de Gini. Couramment employé pour mesurer l'inégalité, ce coefficient varie de 0, qui correspond à l'égalité complète, à 1, qui indique une inégalité complète (une personne dispose de tous les revenus ou de tous les biens, les autres n'ont rien).

Compétences fondamentales. Cette expression désigne ordinairement certaines compétences minimales en matière de lecture, d'écriture et de calcul (utilisation des nombres). Elle est souvent employée comme synonyme de besoins éducatifs fondamentaux.

Dépenses publiques courantes d'éducation en pourcentage du total des dépenses publiques d'éducation. Dépenses publiques récurrentes consacrées à l'éducation exprimées en pourcentage du total des dépenses publiques (ordinaires ou en capital) d'éducation. Elles couvrent les dépenses publiques relatives aux établissements tant publics que privés. Les dépenses ordinaires comprennent les dépenses au titre des biens et services consommés au cours d'une année donnée et qui devront être renouvelées l'année suivante. Elles comprennent notamment la rémunération et les avantages annexes du personnel, les services contractuels ou acquis, les autres ressources, dont les livres et le matériel pédagogique, les services sociaux et les autres dépenses courantes, telles que le mobilier et l'équipement, les menues réparations, le carburant, les télécommunications, les déplacements, les assurances et les loyers. Les dépenses en capital,

quant à elles, sont notamment celles qui concernent les constructions, les rénovations, les réparations importantes des bâtiments et l'acquisition de gros équipements ou de véhicules.

Dépenses publiques d'éducation. Ensemble des financements publics consacrés à l'éducation par les autorités locales, régionales et nationales, y compris les municipalités. Les contributions des ménages en sont exclues. Les dépenses publiques d'éducation comprennent les dépenses courantes et les dépenses en capital.

Dépenses publiques d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales. Rapport entre l'ensemble des dépenses, courantes et en capital, consacrées à l'éducation à tous les niveaux de l'administration publique (autorités centrales, régionales et locales) et l'ensemble des dépenses publiques (notamment pour la santé, l'éducation ou les services sociaux), exprimé en pourcentage.

Diplômé. Personne ayant achevé avec succès la dernière année d'un cycle ou sous-cycle d'éducation. Dans certains pays, l'achèvement est marqué par la réussite à un examen ou à une série d'examens. Dans d'autres pays, il correspond à l'accumulation du nombre requis d'heures de cours. Ces deux formes d'achèvement coexistent parfois dans un même pays.

Disciplines enseignées dans le supérieur.

Agriculture : agriculture, sylviculture et halieutique, sciences vétérinaires.

Éducation : formation des enseignants et sciences de l'éducation.

Ingénierie, industrie et construction : sciences de l'ingénieur et techniques apparentées, industries de fabrication et de transformation, architecture et bâtiment.

Lettres et arts : lettres et sciences humaines, religion et théologie, beaux-arts et arts appliqués.

Santé et protection sociale : médecine et santé, services sociaux.

Sciences sociales, commerce et droit : sciences sociales et du comportement, journalisme et information, commerce et administration, droit.

Sciences : sciences de la vie et sciences physiques, mathématiques, statistiques et informatique.

Services : services à la personne, transports, protection de l'environnement, sécurité.

Éducation de base. Ensemble d'activités éducatives se déroulant dans différents environnements (formel, non formel et informel) et visant à répondre aux besoins éducatifs fondamentaux. Elle recoupe dans une très large mesure le concept d'« éducation fondamentale » qui avait cours précédemment. Selon la CITE, l'éducation de base comprend l'enseignement primaire (premier stade de l'éducation de base) et le premier cycle de l'enseignement secondaire (deuxième stade).

Éducation des adultes. Activités éducatives proposées dans un cadre formel, non formel ou informel, destinées aux adultes et visant à approfondir ou à se substituer à leur éducation et leur formation initiales. L'objectif peut être d'achever un cycle donné d'éducation formelle ou de qualification professionnelle, d'acquérir des connaissances ou des compétences dans un nouveau domaine (pas nécessairement en vue d'une qualification), ou enfin de remettre à jour ou à niveau des connaissances et des compétences. Voir également « éducation de base » et « éducation permanente ».

Éducation informelle. Apprentissage ayant lieu dans la vie quotidienne et sans objectifs clairement exposés. Se réfère à un processus permanent dans lequel chaque individu acquiert des attitudes, des valeurs, des compétences et des connaissances à partir de son expérience quotidienne et des influences et ressources éducatives de son environnement – famille et voisins, travail et jeu, marché, bibliothèque, médias.

Éducation non formelle. Activités éducatives ordinairement organisées en dehors du système éducatif formel. L'expression est généralement opposée à celle d'éducation formelle et informelle. Dans différents contextes, l'éducation non formelle recouvre les activités éducatives consacrées à l'alphabétisation des adultes, à l'éducation de base des enfants et des jeunes non scolarisés, à l'acquisition des compétences nécessaires à la vie quotidienne et des compétences professionnelles, ainsi qu'à la culture générale. De telles activités ont généralement des objectifs d'apprentissage clairs, mais varient par leur durée, l'obtention ou non d'un certificat ou d'un diplôme et leur organisation.

Éducation permanente (ou formation continue). Dénomination générale désignant un grand nombre d'activités éducatives destinées à répondre aux besoins éducatifs fondamentaux des adultes. Voir également « éducation des adultes » et « apprentissage tout au long de la vie ».

Effectifs du privé. Nombre d'élèves inscrits dans un établissement qui ne relève pas d'une autorité publique, mais est encadré et géré par un organisme privé, à but lucratif ou non, tel qu'une organisation non gouvernementale, un organisme confessionnel, un groupement d'intérêts, une fondation ou une entreprise commerciale.

Effectifs scolarisés. Nombre d'élèves ou d'étudiants inscrits dans un niveau d'enseignement donné, quel que soit leur âge. Voir également « taux brut de scolarisation » et « taux net de scolarisation ».

Enfant non scolarisé dans le primaire. Enfant appartenant au groupe officiellement défini comme étant en âge de fréquenter l'école primaire et qui n'est pas inscrit à l'école primaire.

Enseignant formé. Enseignant ayant reçu la formation pédagogique requise pour enseigner dans un pays donné à un niveau donné, préalablement à sa prise de fonction ou lors d'une formation continue.

Enseignants ou personnel enseignant. Nombre de personnes officiellement employées à plein-temps ou à temps partiel pour guider et diriger le parcours d'apprentissage des élèves et étudiants, quels que soient leurs qualifications et le mécanisme de transmission des connaissances (direct ou à distance). Cette définition exclut le personnel enseignant qui n'a pas de fonctions d'enseignement (par exemple les directeurs et directrices d'établissement qui n'enseignent pas) et les personnes travaillant occasionnellement ou bénévolement.

Enseignement élémentaire. Voir « enseignement primaire ».

Enseignement général. Programmes destinés principalement à donner aux élèves une connaissance plus approfondie d'une matière ou d'un groupe de matières, notamment (mais pas nécessairement) en vue de les préparer à poursuivre leur éducation au même niveau ou à un niveau plus élevé. Ces programmes sont ordinairement de nature scolaire et peuvent contenir ou non des éléments à caractère professionnel. Ces programmes peuvent se conclure par l'obtention d'un diplôme négociable sur le marché du travail.

Enseignement postsecondaire non supérieur (niveau 4 de la CITE). Programmes qui se situent, du point de vue international, entre le deuxième cycle du secondaire et l'enseignement supérieur même si, à l'échelle d'un pays, ils apparaissent souvent comme relevant de l'un ou de l'autre. Souvent, leur niveau n'est pas sensiblement plus élevé que celui

du niveau 3 de la CITE (deuxième cycle de l'enseignement secondaire), mais ils permettent d'élargir les connaissances des étudiants qui ont achevé ce niveau. Les étudiants sont habituellement plus âgés que ceux du niveau 3 de la CITE. La durée normale des programmes du niveau 4 de la CITE est comprise entre six mois et deux ans.

Enseignement préprimaire (niveau 0 de la CITE).

Programmes qui se situent au stade initial de l'instruction et qui sont principalement destinés à préparer de très jeunes enfants, âgés de trois ans et plus, à un environnement de type scolaire et à ménager une transition entre la maison et l'école.

Indifféremment appelés éducation de la prime enfance, puériculture, éducation préscolaire, jardin d'enfants ou programme d'éveil de la petite enfance, ces programmes constituent la composante la plus formelle de la PEPE. À l'issue de ces programmes, les enfants poursuivent leur éducation au niveau 1 de la CITE.

Enseignement primaire (niveau 1 de la CITE).

Programmes normalement conçus sur la base d'une unité ou d'un projet destiné à dispenser aux élèves un bon enseignement de base en lecture, écriture et mathématiques ainsi que des connaissances élémentaires dans d'autres matières telles que l'histoire, la géographie, les sciences naturelles, les sciences sociales, les arts plastiques et la musique. Dans certains cas, l'instruction religieuse peut également en faire partie. Ces matières servent à développer chez les élèves la capacité à obtenir et à utiliser les informations dont ils ont besoin sur leur foyer, leur communauté, leur pays, etc. Parfois, appelé **enseignement élémentaire**.

Enseignement secondaire. Programmes des niveaux 2 et 3 de la CITE. Le premier cycle de l'enseignement secondaire (niveau 2 de la CITE) est généralement destiné à prolonger les programmes de base du primaire mais ce niveau d'enseignement est d'ordinaire plus axé sur les disciplines enseignées et exige souvent des enseignants plus spécialisés dans chaque matière. La fin du premier cycle de l'enseignement secondaire coïncide souvent avec celle de la scolarité obligatoire. Dans le deuxième cycle du secondaire (niveau 3 de la CITE), qui est dans la plupart des pays la phase finale de l'enseignement secondaire, l'enseignement est souvent, et plus encore qu'au niveau 2, organisé par discipline et les enseignants doivent généralement posséder un diplôme plus élevé ou plus spécialisé que ceux du niveau 2.

Enseignement supérieur. Programmes dont le contenu éducatif est plus approfondi que celui des niveaux 3 et 4 de la CITE. Le premier cycle de l'en-

seignement supérieur (niveau 5 de la CITE) comporte un niveau 5A, dont les programmes, à caractère en grande partie théorique, sont destinés à assurer des qualifications suffisantes pour être admis à suivre des programmes de recherche avancés ou à exercer une profession exigeant de hautes compétences, et un niveau 5B dont les programmes ont généralement une orientation plus pratique, technique ou professionnelle. Le second cycle de l'enseignement supérieur (niveau 6 de la CITE), qui comprend des programmes consacrés à des études approfondies et à des travaux de recherche originaux, débouche sur l'obtention d'un titre de chercheur hautement qualifié.

Enseignement technique et professionnel.

Programmes principalement destinés à préparer les élèves ou étudiants à intégrer directement un métier ou une branche professionnelle (ou une catégorie de professions ou d'activités professionnelles). Achever avec succès un programme de ce type permet normalement d'obtenir une qualification professionnelle exploitable sur le marché du travail et reconnue par les autorités compétentes du pays dans lequel elle est délivrée (ministère de l'Éducation, associations d'employeurs, etc.).

Environnement alphabète. Un environnement alphabète riche est un milieu de nature publique ou privée disposant en abondance de documents (livres, magazines et journaux), de supports visuels (panneaux, affiches et prospectus) et de moyens de communication et de matériel informatique (postes de radio ou de télévision, ordinateurs, téléphones portables). Que ce soit dans les foyers, dans les quartiers, dans les écoles ou sur les lieux de travail, la qualité des environnements alphabètes a une incidence sur l'acquisition et la pratique de l'alphabétisme.

Espérance de vie à la naissance. Nombre théorique d'années que vivra un nouveau-né si les caractéristiques des taux de mortalité par âge observées au moment de sa naissance restaient constantes tout au long de sa vie.

Espérance de vie scolaire. Nombre probable d'années qu'un enfant ayant l'âge d'entrer à l'école est appelé à passer dans le système scolaire et universitaire, y compris les années de redoublement. Il s'agit de la somme des taux de scolarisation par âge dans l'enseignement primaire, secondaire, postsecondaire non supérieur et supérieur.

Étudiant étranger. Étudiant inscrit dans un programme éducatif dans un pays où il ne réside pas en permanence.

Formateur. Dans le contexte de l'éducation des adultes, personne chargée de la formation des alphabétisés, leur dispensant une formation préalable ou continue aux méthodes d'alphabétisation des adultes.

Illettré. Jeune ou adulte qui a acquis la capacité à lire, écrire et calculer, mais qui n'utilise pas ces compétences.

Indice de l'EPT relatif au genre (IEG). Indice composite mesurant le niveau relatif de parité entre les sexes pour la participation totale dans l'enseignement primaire et secondaire, ainsi que pour l'alphabétisme des adultes. L'IEG est la moyenne arithmétique des indices de parité entre les sexes des taux bruts de scolarisation du primaire et du secondaire et du taux d'alphabétisme des adultes.

Indice de parité entre les sexes (IPS). Rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin pour un indicateur donné (dans certains cas, le rapport entre la valeur correspondant au sexe masculin et celle correspondant au sexe féminin). Un IPS égal à 1 indique la parité entre les sexes ; un IPS supérieur ou inférieur à 1 indique une disparité en faveur d'un sexe ou de l'autre.

Indice du développement de l'éducation pour tous (IDE). Indice composite visant à mesurer l'ensemble des progrès réalisés vers l'EPT. À l'heure actuelle, il intègre les quatre objectifs de l'EPT les plus aisément quantifiables : l'enseignement primaire universel, mesuré par le taux net de scolarisation, l'alphabétisme des adultes, mesuré par le taux d'alphabétisme des adultes, la parité entre les sexes, mesurée par l'indice de l'EPT relatif au genre (IEG), et la qualité de l'éducation, mesurée par le taux de survie en 5^e année de scolarité. La valeur de l'IDE est la moyenne arithmétique des valeurs observées pour ces quatre indicateurs.

Indice synthétique de fécondité ou nombre moyen d'enfants par femme. Nombre théorique de naissances pour une femme durant sa période de fécondité (15-49 ans) en considérant les taux de fécondité aux différents âges comme constants. Il se calcule en faisant la somme des taux de fécondité spécifiques à chaque groupe d'âge pour toutes les femmes durant leur période féconde.

Langue (ou vecteur) d'enseignement. Langue employée pour dispenser un programme précis dans un cadre d'enseignement formel ou non formel.

Langue maternelle. Langue acquise par un individu dans son environnement domestique, en tant que première langue. Parfois appelée langue du foyer.

Langue nationale. Langue parlée par une grande partie de la population d'un pays qui peut être désignée comme une langue officielle, la loi imposant alors son emploi dans le domaine public.

Littératie orale. Transmission orale de connaissances d'une génération à l'autre. Le terme est emprunté à l'ethnographie et à l'anthropologie.

Littératies multiples. Concept recouvrant une multiplicité de compétences telles que la littératie de l'information, la littératie visuelle, la littératie des médias et la littératie scientifique.

Néoalphabète. Individu ayant acquis récemment un niveau minimum d'alphabétisme ; parfois également désigné comme une personne récemment alphabétisée. Le terme désigne souvent ceux qui ont achevé récemment un programme d'alphabétisation et ont fait la preuve de leur aptitude à continuer à apprendre seuls en utilisant les compétences et les connaissances acquises, sans être directement guidés par un enseignant.

Nombre d'enfants orphelins du VIH/sida. Estimation du nombre d'enfants (jusqu'à 17 ans inclus) qui ont perdu un de leurs parents, ou les deux, à cause du VIH/sida.

Nouveaux inscrits. Élèves inscrits pour la première fois dans un niveau d'enseignement donné. Le nombre des nouveaux inscrits est la différence entre l'ensemble des élèves scolarisés en première année dans le niveau d'enseignement considéré et le nombre de redoublants.

Numératie. Ordinairement, la capacité à additionner, soustraire, multiplier et diviser. Plus largement, le terme peut désigner les connaissances et les compétences nécessaires pour s'adapter et répondre efficacement aux exigences mathématiques imposées par diverses situations impliquant des objets, images, nombres, symboles, formules, diagrammes, cartes, graphiques, tableaux et textes. Intégrant la capacité à ordonner et à trier, à compter, à estimer, à calculer, à mesurer et à suivre un modèle, la notion suppose la capacité à traiter des informations relatives à des idées mathématiques susceptibles d'être représentées de diverses manières.

Parité de pouvoir d'achat (PPA). Taux de change tenant compte des différences de prix entre pays, afin de permettre les comparaisons internationales de la production et du revenu en termes réels.

Politique linguistique. Décisions officielles du gouvernement relatives à l'emploi de la langue dans le domaine public, notamment dans les tribunaux, les écoles, les administrations publiques et les services de santé.

Population d'âge scolaire. Population du groupe d'âge correspondant officiellement à un niveau donné d'éducation, scolarisée ou non.

Pourcentage de nouveaux inscrits en 1^{re} année du primaire ayant bénéficié de PEPE. Nombre de nouveaux inscrits en 1^{re} année de l'enseignement primaire qui ont suivi un programme organisé de PEPE équivalant à au moins 200 heures, exprimé en pourcentage de l'ensemble des nouveaux inscrits en 1^{re} année du primaire.

Pourcentage de redoublants. Nombre d'élèves inscrits dans la même année d'études ou le même niveau que l'année scolaire précédente, exprimé en pourcentage du total des élèves inscrits dans cette année d'études ou dans ce niveau.

Pratiques d'alphabétisme. Utilisation et applications effectives de l'alphabétisme dans des cadres sociaux spécifiques (par exemple à la maison, au marché, sur le lieu de travail, dans les administrations, lors des cérémonies religieuses ou au sein des mouvements politiques).

Prix constants. Moyen d'exprimer des valeurs en termes réels, permettant des comparaisons entre différentes années. Pour mesurer les variations du revenu ou du produit national réels, les économistes évaluent la production de chaque année en prix constants en se référant à une série de prix qui s'appliquaient pour une année de référence déterminée.

Produit intérieur brut (PIB). Somme des valeurs ajoutées brutes des biens et des services produits dans un pays donné par l'ensemble des personnes qui y résident, y compris les services de distribution et de transport, plus toute taxe sur les produits et services, moins toute subvention non comprise dans la valeur des produits.

Produit national brut (PNB). Produit intérieur brut, plus les paiements nets en provenance de l'étranger. Le solde de ces paiements pouvant être positif ou négatif, le PNB peut être supérieur ou inférieur au PIB.

Produit national brut par habitant. PNB divisé par le nombre total d'habitants d'un pays.

Programmes de postalphabétisation. Programmes destinés à entretenir et améliorer les compétences élémentaires en lecture, écriture et calcul. Comme les programmes d'alphabétisation initiale, ils sont ordinairement de courte durée (moins d'un an) et conçus pour développer des compétences spécifiques visant des objectifs spécifiques. Le préfixe « post- » ne vise pas à accréditer l'idée qu'il y aurait un « avant » et un « après » à l'acquisition de l'alphabétisme et au développement des compétences, mais se réfère plutôt à l'enchaînement des cours et des programmes.

Projets et programmes d'alphabétisation. Actions d'une durée limitée visant à dispenser des compétences élémentaires initiales ou complémentaires en lecture, écriture ou calcul.

Protection et éducation de la petite enfance (PEPE). Programmes offrant aux enfants, outre des soins, un ensemble structuré et délibéré d'activités d'apprentissage dans le cadre d'un établissement formel (préprimaire ou CITE 0) ou d'un programme de développement non formel destiné aux enfants. Les programmes de PEPE sont normalement conçus pour les enfants âgés de trois ans et plus et comprennent des activités d'apprentissage organisées qui durent, en moyenne, au moins deux heures par jour pendant 100 jours par an.

Rapport élèves/enseignant (REE) ou taux d'encadrement. Nombre moyen d'élèves par enseignant dans un niveau d'enseignement donné, calculé à partir du nombre d'enseignants et d'élèves.

Réussite scolaire. Performance à des tests ou examens standardisés mesurant les connaissances ou les compétences dans une matière spécifique. Le terme est parfois employé comme indication de la qualité de l'éducation dans un système éducatif ou pour comparer plusieurs écoles entre elles.

Scolarité obligatoire. Programmes éducatifs que les enfants et les jeunes sont légalement tenus de suivre, ordinairement définis en nombre d'années ou par tranche d'âge, ou les deux.

Société alphabète. Société dans laquelle la grande majorité de la population acquiert et utilise un alphabétisme de base ; dans laquelle les principales institutions sociales, politiques et économiques (comme les administrations, les tribunaux, les bibliothèques ou les banques) disposent en abondance de matériel imprimé, d'archives écrites et de documents visuels, et mettent en valeur la lecture et l'écriture de textes ; dans laquelle enfin l'échange d'informations écrites est encouragé et des occasions d'apprentissage sont offertes tout au long de la vie.

Taux brut d'admission (TBA). Nombre total d'élèves inscrits pour la première fois en première année de l'enseignement primaire, quel que soit leur âge, exprimé en pourcentage de la population ayant l'âge officiel d'entrer en primaire.

Taux brut de scolarisation (TBS). Nombre total d'élèves ou d'étudiants scolarisés dans un niveau d'enseignement donné, quel que soit leur âge, exprimé en pourcentage de la population du groupe d'âge officiel correspondant à ce niveau d'enseignement. Pour le niveau supérieur, la population est celle du groupe d'âge des cinq années suivant l'âge de fin de l'enseignement secondaire. Le TBS peut dépasser 100 % en raison des admissions tardives et des redoublements.

Taux d'abandon par année d'études. Pourcentage d'élèves ou d'étudiants qui abandonnent une année d'études en cours d'année. Il s'agit de la différence entre 100 % et la somme des taux de passage et de redoublement.

Taux d'alphabétisme des adultes. Nombre d'alphabètes âgés de 15 ans et plus exprimé en pourcentage de la population totale du groupe d'âge correspondant. Les différences de définition et de mode d'évaluation de l'alphabétisme se traduisent par des résultats différents quant au nombre de personnes désignées comme alphabètes.

Taux d'alphabétisme des jeunes adultes. Nombre d'alphabètes âgés de 15 à 24 ans, exprimé en pourcentage de la population totale du groupe d'âge correspondant.

Taux de mortalité infantile. Nombre de décès d'enfants âgés de moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes au cours d'une année donnée.

Taux de prévalence du VIH au sein d'un groupe d'âge.

Estimation du nombre de personnes d'un groupe d'âge porteuses du VIH à la fin d'une année donnée, exprimée en pourcentage de la population totale du groupe d'âge correspondant.

Taux de redoublement par année d'études. Nombre de redoublants dans une classe, exprimé en pourcentage des élèves scolarisés dans la même classe au cours de l'année scolaire précédente.

Taux de survie par année d'études. Pourcentage d'une cohorte d'élèves ou d'étudiants entrés en première année d'un cycle d'enseignement au cours d'une année scolaire donnée et qui devraient atteindre une année d'études donnée, avec ou sans redoublement.

Taux de transition vers le secondaire. Nombre de nouveaux inscrits en première année de l'enseignement secondaire au cours d'une année scolaire donnée, exprimé en pourcentage du nombre d'élèves inscrits en dernière année du primaire au cours de l'année précédente.

Taux net d'admission (TNA). Rapport entre le nombre d'enfants ayant l'âge officiel requis pour commencer leur scolarité et admis comme nouveaux inscrits en première année de l'enseignement primaire et la population du même âge, exprimé en pourcentage.

Taux net d'assiduité. Rapport entre le nombre d'élèves du groupe d'âge officiel qui fréquentent l'école à un niveau d'enseignement donné et la population totale de ce groupe d'âge, exprimé en pourcentage.

Taux net de scolarisation (TNS). Rapport entre le nombre d'enfants scolarisés dans un niveau d'enseignement donné et appartenant au groupe d'âge correspondant officiellement à ce niveau, et la population totale de ce groupe d'âge, exprimé en pourcentage.

Total du service de la dette. Somme des remboursements du principal et des intérêts payés en devises étrangères ou en biens et services pour la dette à long terme, ou des intérêts payés pour la dette à court terme, ainsi que des remboursements (rachats et frais) auprès du Fonds monétaire international.

Tuteur. Enseignant dans le cadre d'un programme ou d'une campagne d'alphabétisation assurés par des volontaires.